

Bilan 2013 - chiffres clés

Le Marché du travail et les Politiques de l'emploi (Guadeloupe et Îles du Nord)

En 2013, le marché du travail continue de se détériorer mais nettement moins que les années précédentes. La Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie A augmente de 1,4%, et atteint un niveau record. Les seniors contribuent exclusivement à la hausse (+13,4%), tandis que les jeunes et les adultes voient leur nombre diminuer légèrement, respectivement de -0,6% et -2,2% sur un an. La demande d'emploi de longue durée ABC (un an et plus) augmente plus que la moyenne (+3,2% sur un an). Celle de très longue durée (deux ans et plus) croît de 4,4%. 7 640 contrats aidés ont été signés en 2013 (6 657 contrats en 2012). La majorité a été contractualisée dans le secteur non marchand. Le CUI-CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) est le premier contrat aidé localement.

Fin décembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'établit à 60 393 en données brutes. Il augmente de 1,4% (848 inscrits de plus) par rapport à fin décembre 2012. Les seniors (50 ans et plus) sont encore les plus touchés. Leur nombre croît de 13,4% en 2013 après +15,2% en 2012 et +18,8% en 2011. Il y a 1 731 seniors inscrits supplémentaires sur un an. Les jeunes de moins de 25 ans voient quant à eux leur situation s'améliorer très légèrement pour la première fois depuis 2008. En effet, la demande d'emploi « jeune » diminue de 0,6%. Les demandeurs âgés de 25 à 49 ans constituent 62,5% des demandeurs en catégorie A et enregistrent une diminution plus nette de 2,2% de leur effectif sur un an, soit 834 adultes de moins.

60 393 inscrits en Catégorie A

	2013	Evol2013/2012	2012	Evol2012/2011
DEFM A	60 393	1,4%	59 545	4,6%
Femmes	34 228	-0,3%	34 317	4,4%
Jeunes -25ans	7 994	-0,6%	8 043	4,7%
Seniors 50 ans et +	14 657	13,4%	12 926	15,2%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

Le constat de hausse globale est le identique pour les demandeurs d'emploi de catégories ABC. Fin décembre 2013, leur nombre s'établit à 67 937 en données brutes, en augmentation de 1,8% sur un an (1 171 inscrits supplémentaires). Les jeunes et les demandeurs âgés de 25-49 ans voient aussi leur effectif diminuer, respectivement de 0,9 et 1,4 %.

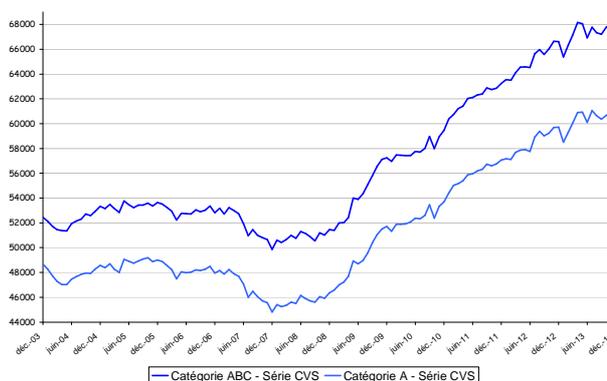
67 937 inscrits en Catégories ABC

	2013	Evol2013/2012	2012	Evol2012/2011
DEFM ABC	67 937	1,8%	66 766	5,3%
Femmes	39 280	0,3%	39 163	5,2%
Jeunes -25ans	8 775	-0,9%	8 855	5,5%
Seniors 50ans et +	16 168	13,1%	14 292	16,0%
DELD	37 157	3,2%	36 022	5,8%
Jeunes DELD	2 528	2,2%	2 474	7,5%
Femmes DELD	21 944	1,7%	21 570	5,5%
DELD 2ans et plus	23 757	4,4%	22 756	10,7%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

72 610 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi fin décembre 2013 toutes catégories ABCDE, soit +2,9%. Les catégories B et C ont augmenté davantage que la moyenne (+4,5%). La catégorie D augmente de 9,8 % alors que les demandes en catégorie E sont en hausse de 39,2%.

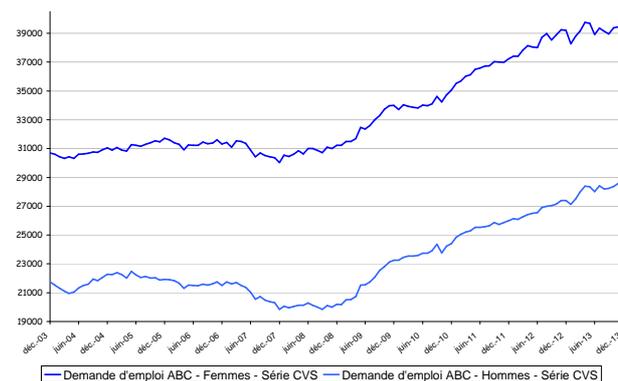
Hausse moins rapide du nombre de demandeurs d'emploi à Pôle emploi en 2013



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Les femmes sont de loin les plus nombreuses inscrites à Pôle emploi. Leur part dans la DEFM ABC totale diminue pourtant régulièrement depuis fin 2008 mais demeure toujours largement majoritaire à 57,8% (60,6% cinq ans plus tôt).

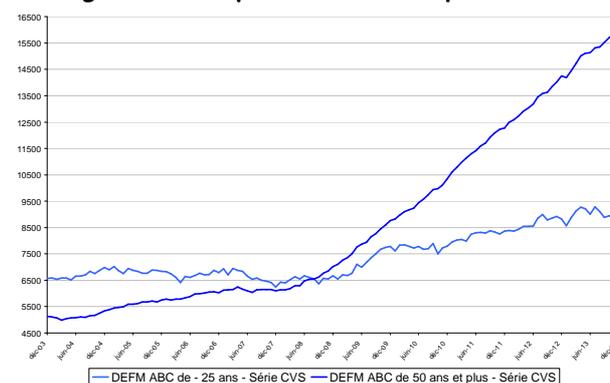
57,8% des demandeurs sont des femmes



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

La situation des demandeurs d'emploi seniors continue de se dégrader à un rythme très rapide. Parmi les 16 168 demandes ABC seniors, la proportion des femmes diminue légèrement à 55,1% fin 2013 (55,8% un an plus tôt). 68,3% des demandeurs seniors sont inscrits depuis un an ou plus (+0,1 point sur un an). Parmi eux, les femmes représentent 56,5% (-0,7 point sur un an).

Une dégradation rapide et continue pour les seniors

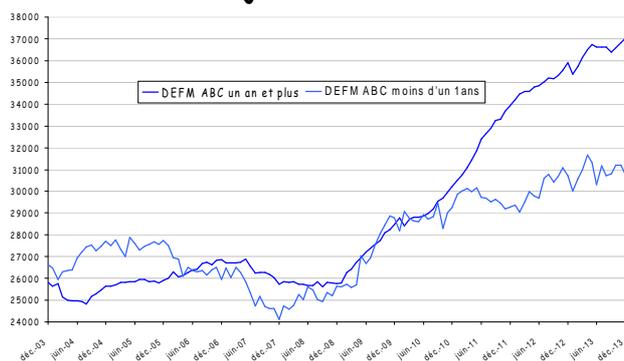


Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

La demande d'emploi de longue durée (DELD), augmente de 3,2% en 2013 après +5,8% en 2012. 37 157 demandeurs ABC ont ainsi un an ou plus d'ancienneté d'inscription à Pôle emploi (+1135). La part des demandeurs d'emploi de longue durée s'établit ainsi à 54,7% fin 2013 (+0,7 point). Cette part augmente sensiblement depuis fin 2009.

La demande d'emploi de très longue durée (ancienneté d'inscription de deux ans et plus) est aussi en hausse de 4,5% et concerne 23 757 demandes. 16 315 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi sans discontinuité depuis trois ans ou plus (+1 344). Les femmes sont davantage surreprésentées pour les durées d'inscription les plus longues à Pôle emploi. Elles représentent 61,4% des inscrits de trois ans et plus.

La demande d'emploi de longue durée augmente toujours fortement

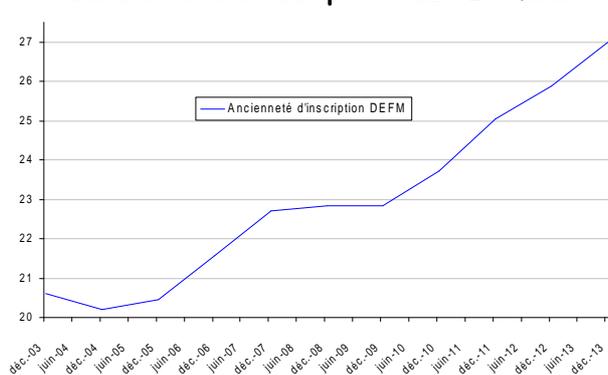


Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

L'ancienneté d'inscription augmente encore

L'ancienneté moyenne d'inscription à Pôle emploi augmente régulièrement. Fin 2013, l'ancienneté moyenne d'inscription atteint 820 jours soit 27 mois. En 2012, cette durée valait 787 jours, soit près de 26 mois. Cette durée évolue à la hausse depuis 2004. L'ancienneté moyenne est de 25,2 mois pour les hommes et 28,3 mois pour les femmes. Elle est plus faible pour les « moins de 25 ans » (9,7 mois), plus importante pour les « 50 ans et plus » (40,1 mois). L'ancienneté moyenne d'inscription des Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD, un an et plus) est encore plus importante (45,3 mois). Les demandeurs de 50 ans et plus en DELD présentent la durée moyenne la plus longue (56,3 mois).

L'ancienneté d'inscription vaut 27 mois



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE (Ancienneté en mois)

Les fins de contrat ou de mission d'intérim et les premières entrées : principales causes d'inscription identifiées à Pôle emploi

En 2013, le flux des inscriptions à Pôle emploi s'est élevé à 64 393, en hausse de 1,9%, au delà des 60 000 inscriptions pour la 5^{ème} année consécutive. Le motif pour « fin de contrat ou de mission d'intérim » demeure la première cause d'inscription identifiée à Pôle Emploi (hors le « autres cas ») mais recule de 5,6% après une augmentation en 2012 (+2,9%). Le second motif en importance, « 1^{ère} entrée », augmente de 6,2% après une diminution de 3,0% en 2012. Le troisième motif « reprise d'activité après interruption » diminue de 9,2% après une hausse de 9,8% en 2012. « Licenciements économiques » et « démissions » sont en recul en 2013, ce qui n'est pas le cas des « autres licenciements ».

Hausse de 1,9% des inscriptions

MOTIFS D'INSCRIPTION (DEE ABC)	2013	Evol2013 /2012	2012	Evol2012 /2011
Licenciement écon. + PAP anticipé	1 827	-4,1%	1 905	4,7%
Autre licenciement	2 471	0,5%	2 459	-4,1%
Démission	1 250	-9,0%	1 374	4,2%
Fin de contrat ou de mission d'intérim	11 245	-5,6%	11 918	2,9%
Reprise d'activité après interruption	3 319	-9,2%	3 657	9,8%
1 ^{ère} entrée	7 652	6,2%	7 206	-3,0%
Autres cas	36 629	5,7%	34 646	3,0%
Total	64 393	1,9%	63 165	2,4%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

Les sorties en hausse à Pôle Emploi

En 2013, les sorties augmentent de 5,6% d'une année sur l'autre pour s'établir à 63 116. Les absences au contrôle constituent près de sept sorties sur dix et rendent, de part leur importance, difficile une analyse précise des causes de sortie de Pôle Emploi. Les sorties sont en hausse pour tous les motifs sauf pour « entrée en stage » (-17,3%) et « radiation administrative » (-16,7%).

5,6% de hausse des sorties

MOTIFS DE SORTIE (DES ABC)	2013	Evol2013 /2012	2012	Evol2012 /2011
Reprise emploi	5 076	0,2%	5 064	-6,6%
Entrée en stage	2 661	-17,3%	3 216	74,6%
Arrêt de recherche	1 555	0,8%	1 542	-10,5%
Radiation administrative	1 303	-16,7%	1 565	15,5%
Absence au contrôle	43 196	7,2%	40 276	1,4%
Changement d'ALE	3 021	9,0%	2 771	1,2%
Autres cas de sortie	6 304	18,2%	5 333	7,9%
Total	63 116	5,6%	59 767	3,5%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

Les offres enregistrées à nouveau en baisse

Le nombre d'offres d'emploi cumulées sur 12 mois et recueillies par Pôle emploi à fin décembre 2013 diminue de 22,8% après une baisse de 11,3% en 2012. Les deux principaux contrats (contrat « normal » et contrat « aidé ») sont en baisse (respectivement de -26,0% et -12,4%). Les contrats en alternance sont en baisse également (-67,7%) mais l'effectif est très faible. Les contrats « autres » sont également en baisse (-27,2%).

22,8% d'offres d'emploi en moins

Offres d'Emploi Enregistrées	2013	Evol2013 /2012	2012	Evol2012 /2011
Contrat "normal"	5 945	-26,0%	8 036	-1,7%
Contrat "aidé"	3 101	-12,4%	3 539	-17,5%
Contrat en alternance	65	-67,7%	201	-2,0%
Autres	249	-27,2%	342	-65,6%
Total	9 360	-22,8%	12 118	-11,3%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE, données brute

LES DISPOSITIFS DE L'EMPLOI MIS EN ŒUVRE EN 2013

En 2013, le nombre de contrats aidés s'établit à 7 640 et progresse de 14,8% par rapport à l'année précédente.

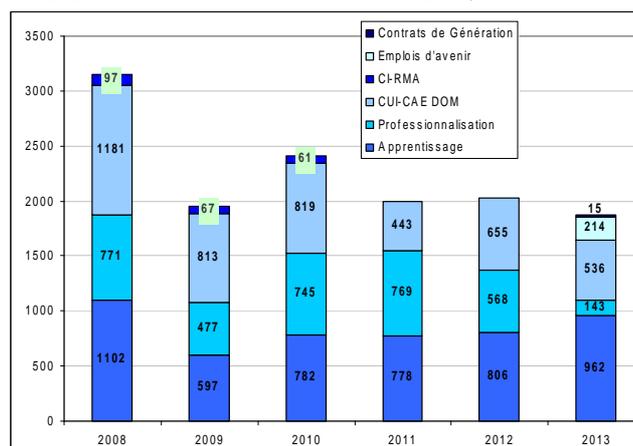
Le nombre de contrats aidés signés dans le secteur marchand est en baisse de 7,7 % à 1 870 contrats (157 contrats de moins) par rapport à l'année précédente après avoir enregistré une légère augmentation des contrats entre 2011 et 2012. La baisse du nombre de contrats conclus pour l'année concerne principalement les contrats de professionnalisation (-74,8 % sur un an) mais pas l'apprentissage qui progresse de 19,4 %. 156 contrats d'apprentissage de plus ont en effet été comptabilisés dans l'année. Quant au contrat CUI-CAE-Dom (Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accès à l'Emploi dans les Dom), son nombre de 655 contrats a diminué de 18,2 % en 2013 pour s'établir à 536 contrats après avoir connu une hausse de 47,9 % entre 2011 et 2012. La mise en œuvre du nouveau dispositif emploi d'avenir a donné lieu à 214 contrats dans le secteur marchand. Enfin le contrat de génération a démarré au cours de l'année 2013 et ne concerne que 15 homologations sur les 26 demandes reçues. A l'inverse, le nombre de contrats aidés du secteur non marchand augmente sensiblement de 23,8 % après avoir déjà progressé de 15,1 % en 2012. 5 770 contrats ont été signés en 2013. Le Contrat Unique d'Insertion (CUI), principal contrat du secteur marchand enregistre 4 404 contrats en 2013. Pour ce dispositif, il y a eu 210 contrats de moins qu'en 2012 (soit -4,6 % sur un an). L'année 2013 voit la montée en charge des emplois d'avenir. 1 326 contrats ont été enregistrés en 2013. Outre les emplois d'avenir classiques, 37 emplois d'avenir « professeur » ont été conventionnés.

Les associations et établissements publics d'enseignement sont les principaux utilisateurs des contrats aidés non marchands. Concernant le CUI, les communes n'emploient désormais qu'un petit nombre de contrats. Les femmes sont largement majoritaires quelque soit la structure d'accueil hormis dans la rubrique « Autres » qui regroupe les autres établissements publics et les groupements d'employeurs.

Les autres mesures de la politique de l'emploi s'adressent en partie aux jeunes et aux bénéficiaires de minima sociaux créateurs d'entreprises ou d'activités. Le dispositif ACCRE croît légèrement de 2,8 % en 2013 alors que la mesure NACRE diminue de 25,9 %. Le PIJ Création diminue de 26,0 % après avoir enregistré un repli de 18,7 % en 2012. Le PIJ mobilité a été supprimé et remplacé par l'Allocation Complémentaire de Mobilité (ACM). Le nombre de jeunes en parcours CIVIS augmente de 6,1 % après avoir connu une légère hausse en 2012.

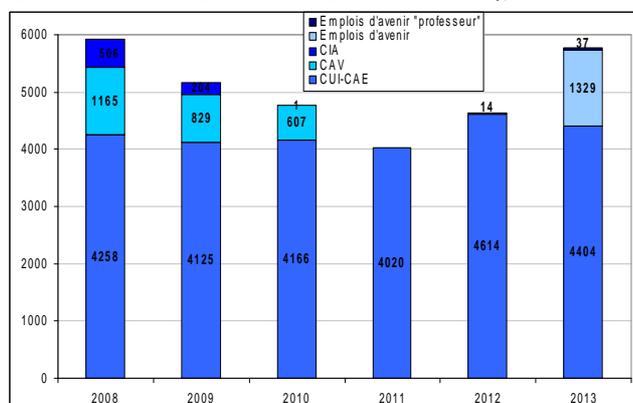
Les contrats conclus en 2013

1 870 contrats dans le secteur marchand*



*Certains chiffres sont susceptibles d'évoluer Source : Dares, DIECCTE, MILE, ASP

5 770 contrats dans le secteur non marchand*



*Certains chiffres sont susceptibles d'évoluer source : Dares, DIECCTE, MILE, ASP

Structures d'accueil des Contrats Uniques d'Insertion dans le secteur non marchand

Structure d'accueil	Structure	part homme	part femme
Commune + EPCI	11%	42%	58%
Association - Fondation	56%	38%	63%
Ets public d'enseignement	31%	15%	85%
Autres	2%	33%	67%
TOTAL	100%	31%	69%

Source : Dares

Les autres dispositifs d'accompagnement

Mesures	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012
ACCRE (Aide au Chômeur Créateur ou Repreneur d'Entreprise)	955	923	1 356	1 268	1 149	1 181	2,8%
NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise)		287	479	424	459	340	-25,9%
PIJ (Projet Initiative Jeune) - Création d'entreprise	195	96	123	128	104	77	-26,0%
PIJ (Projet Initiative Jeune) - Aide à la Mobilité	726	1 111	1 192				
CIVIS	2 139	2 001	1 868	1 778	1 796	1 905	6,1%
Allocation de Retour à l'Activité	160	70	91				

Source : Dares, DIECCTE, Mission locale, ASP, Urssaf

DES DISPOSITIFS DE L'EMPLOI, POUR QUEL PUBLIC ?

CUI-CAE DOM

(Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accès à l'Emploi)

Les publics concernés sont les demandeurs d'emploi d'au moins un an, les bénéficiaires du RMI et de l'ASS, les travailleurs reconnus handicapés, certains jeunes de 18 à 25 ans non diplômés, les jeunes dont le contrat emploi jeune prend fin avant le 1/01/2008, les demandeurs d'emploi de longue durée de plus de 50 ans.

Contrat d'apprentissage

Il s'agit d'un contrat destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (voire plus dans certaines conditions) permettant une meilleure insertion professionnelle en alternant des périodes de formation en entreprise et des périodes en Centre de Formation des Apprentis (CFA).

Contrat de professionnalisation

Ce contrat s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. L'objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser l'insertion ou la réinsertion de ces publics.

CUI-CAE

(Contrat Unique d'Insertion Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)

Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Selon l'arrêté fixé par le Préfet, ce contrat vise l'ensemble des demandeurs d'emploi ayant au moins 6 mois d'ancienneté d'inscription. Mais également aux demandeurs d'emploi de 50 ans et +, jeunes sans diplôme, personnes en chantiers d'insertion, les sortants de prison.

CI-RMA (Contrat d'Insertion - Revenu Minimum d'Activité), CIA (Contrat d'insertion par l'Activité et CAV (contrat d'Avenir)

Ces contrats ont été remplacés par le CUI (Contrat Unique d'Insertion) depuis le 1^{er} janvier 2011 (le CUI-CAE Dom dans le secteur marchand et le CUI-CAE dans le secteur non marchand.)

PIJ (Projet Initiative Jeune)

S'adresse aux jeunes de moins de 31 ans ou ayant terminé un contrat emploi jeune depuis moins de trois mois afin de les aider à réaliser un projet professionnel relatif à la création d'entreprise ou à la mobilité.

Emploi d'avenir

C'est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Il existe aussi un emploi d'avenir « professeur » qui permet le pré-recrutement d'enseignants parmi les jeunes issus de milieux modestes.

CIVIS (Contrat d'Insertion dans la vie sociale)

L'ensemble des mesures ci-dessus est mobilisable. Il s'agit d'un droit à l'accompagnement vers l'emploi durable pour les jeunes de 16 à 25 ans sans qualification ou maximum bac +2 non validé ou qui ont été inscrits comme demandeurs d'emploi de plus de 12 mois au cours des 18 derniers mois.

ACRE (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise)

C'est une mesure d'appui à l'initiative économique gérée par le ministère en charge de l'Emploi au bénéfice de demandeurs d'emploi, salariés licenciés, jeunes, personnes en difficulté... Ce dispositif vise à faciliter tant la structuration des projets de création ou de reprise d'entreprise que le développement des activités ainsi créées, sous forme individuelle ou en société. L'ACRE consiste en une exonération de cotisations sociales permettant le maintien, pour une durée déterminée, de certains minima sociaux.

NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise)

Ce dispositif existe depuis le 1^{er} janvier 2009. Il remplace le dispositif EDEN et celui des chèques conseil. Ce nouveau dispositif vise à proposer au porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise l'accès à un ensemble de services d'appui technique financé notamment par l'État, en vue de l'aider à finaliser son projet et d'optimiser le démarrage et le développement de son activité pendant les trois premières années après l'immatriculation de son entreprise. Cet appui technique peut être complété, en tant que de besoin, par l'octroi d'un prêt à taux zéro NACRE conditionné par l'obtention d'un prêt complémentaire (bancaire ou solidaire) et l'engagement de suivre pendant 3 ans un accompagnement au démarrage et au développement. Les bénéficiaires potentiels sont les mêmes que pour l'ACRE : s'y ajoutent les personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi, pour lesquelles la création ou la reprise d'entreprise est un moyen d'accès, de maintien ou de retour à l'emploi.

Le contrat de génération

Ce dispositif d'aide à l'emploi vise à créer des binômes jeune-senior pour encourager l'embauche des jeunes et garantir le maintien dans l'emploi des seniors, tout en assurant la transmission des compétences. Ce dispositif prévoit une aide financière pour toute embauche à partir de 2013 effectuée par les PME sous certaines conditions.

Définitions des demandeurs d'emploi :

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois
DEFM de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
DEFM de catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
DEFM de catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)
DEFM de catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
DEFM de catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).
DEE : Demandeurs d'Emploi Enregistrés ; DES : Demandeurs d'Emploi Sortis ; CLD : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an.

Ancienneté moyenne de demande d'emploi

Ancienneté moyenne d'inscription à Pôle emploi, mesurée en mois, des demandes d'emploi en cours. Elle ne doit pas être confondue avec la durée moyenne d'inscription à Pôle emploi qui indique la durée moyenne des demandes d'emploi des personnes qui ont quitté Pôle emploi au cours d'une période donnée, quel que soit le motif de sortie. La durée moyenne est plus courte que l'ancienneté moyenne puisqu'elle est calculée sur la base des seuls sortants, parmi lesquels les demandeurs de longue durée sont sous-représentés.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

Direction :

Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE

Téléphone : 05.90.80.50.50

Télécopie : 05.90.80.50.00

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC

Houelbourg Sud,

Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122

Baie-Mahault

Téléphone : 05.90.83.10.34

Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint -Martin :

20, rue de Galisbay, 97150 Marigot

- Saint -Martin

Téléphone : 05.90.29.02.25

Télécopie : 05.90.29.18.73



Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard

97100 Basse-Terre

Téléphone : 05.90.99.35.99

Télécopie : 0590.81.60.05

Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoire-Dothémare

97139 Les Abymes

Téléphone : 05.90.21.38.21

Télécopie : 05.90.90.28.95

ISSN : 1969 – 3060

Dépôt légal : Février 2014

Rédaction DIECCTE Guadeloupe, service ESE (Etudes, Statistiques, Evaluation)
Tél. : 05.90.80.50.38 – 05.90.80.50.63 Courriel : dd-971.statistiques@dd-971.dieccte.gouv.fr
Web : www.guadeloupe.dieccte.gouv.fr